

Communiqué de presse

Hôpital de Sierre: les urgences font place à une permanence médico-chirurgicale

Sion, le 18 septembre 2015 – Le Conseil d’État valaisan a entériné mercredi une série de propositions de l’Hôpital du Valais, dont la transformation des urgences de l’Hôpital de Sierre en permanence médico-chirurgicale ainsi que le renforcement et le développement de la chirurgie ambulatoire et de la médecine aigüe des seniors, ce qui permettra d’exploiter ce même hôpital à sa pleine capacité.

Dans le cadre de la planification cantonale des hôpitaux 2020 – 2030 et pour répondre à des contraintes de qualité des prestations et de sécurité des patients dans un contexte de pénurie de spécialistes au niveau national, l’Hôpital du Valais a entrepris de réorganiser son activité dans le Valais central et plus particulièrement à Sierre.

Dès le 1er octobre prochain, les urgences de l’Hôpital de Sierre feront ainsi place à une permanence médico-chirurgicale ouverte de 9 h à 18h, du lundi au vendredi (fermée le samedi et dimanche, ainsi que les jours fériés). Il s’agira d’un lieu de consultation pour un besoin de santé non programmé, sans rendez-vous, et en soutien à la garde médicale de la région. A terme, et en partenariat avec les médecins installés, l’Hôpital du Valais souhaite développer les services d’une polyclinique ambulatoire avec des centres spécialisés en médecine des seniors, de la mémoire, de la douleur et de dialyse.

Chirurgie ambulatoire et médecine des seniors

Le déplacement des urgences vitales et des cas complexes à Sion permettra à l’Hôpital du Valais d’assigner de nouvelles activités à l’Hôpital de Sierre, comme la médecine aigüe des seniors, et d’en développer d’autres, comme la chirurgie ambulatoire. Dans ce domaine, les activités de chirurgie plastique, générale et urologique, nécessiteront l’exploitation des quatre salles d’opération de Sierre.

Dans le domaine de la médecine des seniors, toute l’activité hospitalière de la Clinique Sainte-Claire sera progressivement transférée vers l’Hôpital de

Sierre. Les lits d'attente du Centre Hospitalier du Valais Romand seront, pour leur part, transférés vers la Clinique Sainte-Claire.

Les 162 lits de l'Hôpital de Sierre seront ainsi occupés pour des traitements hospitaliers de médecine aiguë et de réadaptation de la personne âgée et neurologique, de surveillance post-opératoire (urologie, chirurgie et gynécologie) et de pédopsychiatrie.

Ces projets de développement de l'Hôpital de Sierre viendront renforcer la qualité des soins et la sécurité des patients, tout en respectant la planification sanitaire du Conseil d'État qui demande le regroupement des soins aigus à l'Hôpital de Sion.

Réaménagements nécessaires à l'Hôpital de Sion

Les réorganisations prévues à l'Hôpital de Sierre auront des répercussions sur l'organisation de l'Hôpital de Sion, dont le rôle de site aigu devra être renforcé. Parmi les réaménagements nécessaires, on notera, dans l'immédiat, l'agrandissement et l'augmentation de la dotation du service des urgences, puis progressivement l'augmentation du nombre de lits de médecine aiguë, l'agrandissement et l'augmentation des places en néonatalogie, ainsi que l'agrandissement et l'amélioration du bloc opératoire.

Il s'agira en outre de développer la collaboration entre les médecins installés de la garde médicale du Valais central, la permanence hospitalière de l'Hôpital de Sierre et les urgences de l'Hôpital de Sion.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à:
Prof. Eric Bonvin, directeur général, tél. 027 603 67 26